N°	1	9	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

OBJET :

- Ordre de mission permanent faisant fonction itinérante pour 2010
- Absence de véhicule de service : utilisation du véhicule personnel pour 2010

DATE DE LA CONVOCATION :

24 septembre 2009

NOMBRE DE DELEGUES :

En exercice 15

Présents 9

Votants 10

L'an deux mil neuf

Le lundi 26 octobre à 10h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.

Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, SENECAL.
Absents excusés : Mme HUREL, MM. ARCILLON, JACOB, JUMEL, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)

- Ordre de mission permanent faisant fonction itinérante

Le Conseil d'administration de l'Institution autorise le Président de l'Institution à signer des ordres de mission permanents faisant fonction itinérante en faveur des agents de l'Institution afin qu'ils puissent se déplacer librement au sein des 3 départements (OISE, SEINE-MARITIME, SOMME) constitutifs du bassin versant de la Bresle pour mener à bien toutes les missions qui leur seront confiées au titre de l'année 2010.

- Absence de véhicule de service : utilisation du véhicule personnel

Le Conseil d'administration de l'Institution autorise le Président de l'Institution à signer des arrêtés permettant aux agents de l'Institution d'utiliser leurs véhicules personnels à des fins exceptionnelles (absence de véhicule de service) afin qu'ils puissent se déplacer dans le cadre de leurs missions, conformément aux conditions fixées au paragraphe précédent, au titre de l'année 2010.

Le kilométrage qu'ils pourront effectuer dans le cadre de leur travail n'excédera pas 10 000 Kms/an chacun. Des frais de déplacements leur seront versés conformément à la législation et aux tarifs déjà en vigueur au sein des autorités responsables

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY